



Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif tenue le 31 janvier 2022 à 19h00 en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, M. Geoff Clayden, Mme Marie-Michèle Bédard, Mme Nicole Labbé, Mme Salha Saida et Mme Lysianne Touchette

Sont absents : Mme Eva Bourdonnière, Mme Josée Kucharski.

1. Constatation du quorum

- Le quorum est respecté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Madame Labbé PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié et monsieur Cardinal SECONDE la proposition.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 décembre 2021

- Monsieur Cardinal PROPOSE l'adoption du procès-verbal tel que modifié et monsieur Clayden SECONDE.

4. Suivi des dossiers statutaires

4.1 Secrétariat : suivi des activités en cours.

- Un questionnement est émis quant à l'utilisation du courriel dédié aux journées cliniques. Les responsables désirant utiliser ce courriel, madame Saida contactera madame Noël pour l'activer.
- Un retour est effectué sur l'état de madame Kucharski et sur sa convalescence.
- Une préoccupation est partagée quant aux contacts à fournir aux participants concernant les journées cliniques. Lors de problèmes reliés au bon déroulement de la journée, il serait pertinent qu'un contact d'urgence soit partagé aux participants, plutôt qu'il ne contacte le secrétariat dont la disponibilité n'est pas optimale s'il y a urgence. Il est discuté qu'un numéro d'urgence soit rendu disponible pour les participants. Le numéro de téléphone ou le courriel des responsables pourrait être inscrit sur le site web au bas de l'évènement. Le contact d'urgence pourrait être envoyé avec l'annonce de l'évènement. De plus, il est discuté d'ajouter à l'annonce d'évènement une date et heure limite pour les inscriptions. Il s'agirait d'une heure jusqu'à laquelle les responsables seraient disponibles. Le paiement peut toutefois se produire après l'inscription tardive. Le CE convient que à compter de 16h00 le vendredi pour les journées cliniques et les Samedi de psychothérapies, les inscriptions ne seront plus considérés. Monsieur Cardinal s'occupera d'effectuer les changements sur le site afin d'annoncer cette nouvelle politique.

4.2 Vice-présidence : suivi des activités en cours.

- Monsieur Clayden partage les démarches qu'il a effectué avec madame Bourdonnière en lien avec la participation à titre de jury au concours de Filigrane suite à ce qui avait été statué lors de la dernière réunion du comité. Il explique son intérêt pour participer au concours à titre de jury et ses motivations. Il s'avère que monsieur Clayden et madame Bourdonnière ont convenus ensemble que ce dernier prendrait la charge de la participation à titre de jury.



-
- Monsieur Clayden partage sur les réflexions émises au sein du comité de jury du concours et l'état d'avancement de ce dernier. Un enjeu serait présent quant à la quantité de textes soumis par les participants, il serait possiblement insuffisant.
 - Monsieur Clayden fera le suivi avec le comité lors de la prochaine réunion.

4.3 Médias sociaux : suivi des activités en cours.

- Madame Bourbonnière a partagé un courriel expliquant les points à transmettre lors de la réunion. Voici les différents aspects :
Un message via une infolettre adressée aux membres et aux abonnés a été envoyé pour leur transmettre le texte de madame Chantal Saint-Jarre en l'honneur de madame Jeanne Beaudry.

Un message pour transmettre à la communauté des médias sociaux de l'APPQ des vœux de santé et de bien-être pour la nouvelle année. Aussi une entrevue de France culture à propos des traces de l'Histoire au sein des formations inconscientes des sujets, notamment à travers l'étude des rêves a été publié sur Facebook et Instagram.

Une publicité via l'infolettre et les médias sociaux de la journée clinique à propos de «La créativité en psychanalyse, en psychothérapie analytique» a été effectuée. À ce sujet, madame Bourbonnière évoque que la présentation de madame Cosandey était particulièrement intéressante. Un remerciement est partagé au comité des journées cliniques pour cette thématique originale.

Une publicité via les médias sociaux pour annoncer le nouveau tarif réduit pour les étudiants a été partagée. Les associations étudiantes de l'UQAM et de l'UdeM en ont été informées. Il est prévu de contacter les autres universités québécoises. Madame Bourbonnière a également partagé une publicité du CARPH avec un rappel des bourses de perfectionnement offertes par l'AGEPSY, pour soutenir le désir de formation en psychothérapie psychanalytique. La communauté étudiante aurait réagi avec enthousiasme.

Le message de monsieur Cardinal qui consistait à leur souhaiter la bonne année et leur partager les projets de l'APPQ, avec le rappel de nos engagements a été partagé via l'infolettre adressée aux membres.

Une infolettre aux membres et aux abonnés a été envoyée pour faire connaître les membres de l'APPQ et leurs publications. Pour le mois de janvier, ce fut le texte de madame Jeanne Beaudry sur l'histoire de l'APPQ et la prise de parole de ses membres sur la scène sociale. Pour le mois de février, il est prévu de partager le texte de madame Brigitte Bournival, «D'une expérience subjective du beau». Une mention du texte sera également partagée sur la page facebook lors du retour sur la journée clinique à propos de la créativité en thérapie, et ce, dans un souci de continuité et d'interaction avec la communauté des réseaux sociaux.

Il est prévu d'effectuer un rappel de la suite des samedis de la psychothérapie et des journées cliniques pour le mois de février.

4.4 Séminaire : suivi des activités en cours.



- Madame Bédard poursuit le rapatriement des adresses courriels.
- Elle a contacté monsieur Lefebvre et les démarches au niveau des factures des présentateurs sont terminées.
- Pour le séminaire portant sur la technique psychanalytique, il n'y a toujours pas de numéro d'accréditation qui a été obtenu. Un suivi est à faire à ce niveau, il manquerait des informations pour remplir adéquatement le formulaire pour l'OPQ. Madame Bédard est en attente du retour de la responsable du séminaire qui est en échange plus fréquent avec le présentateur. Il est suggéré que madame Bédard communique directement avec monsieur Harutyunyan. Monsieur Le Marois avait précédemment débuté la demande pour l'accréditation.
- Il est suggéré d'inscrire le nom de la personne ayant le titre de responsable des séminaires dans la présentation du séminaire. Madame Bédard partage sa disponibilité à modifier les informations sur le site concernant les Séminaires.
- Monsieur Blain a partagé avec Madame Bédard certains présentateurs qui correspondraient à l'essence des thèmes de formations pour l'APPQ. Madame Bédard est entraînée de bâtir une banque de présentateurs potentiels pour l'an prochain. Elle va d'abord demander aux différents présentateurs s'ils sont intéressés à poursuivre puis s'ils aimeraient présenter selon les sujets sélectionnés par le comité d'admission.
- Certains sujets sont ciblés, par exemple la pensée de René Roussillon, la pensée de Winnicott qui pourrait être présentée par Marcel Hudon ou un séminaire par Serge Arpin portant sur la psychopathologie non contemporaine. Madame Bédard a repris connaissance des thèmes à aborder pour répondre aux critères pour la formation des membres.
- Madame Bédard s'apprête à contacter les présentateurs potentiels. La programmation doit être déterminée vers mars pour que dans les environs de mai les présentations des séminaires soient prêtes.
- Un questionnement est évoqué quant à la quantité maximum de Séminaire à mettre sur pied. Dans le passé il y aurait eu jusqu'à 5 ou 6 séminaires. Un maximum de 6 séminaires pourraient être à retenir. Ultimement, il serait souhaitable qu'il y en ait dans d'autres villes qu'à Montréal. Il serait souhaitable de décentraliser les activités de Montréal. Une préoccupation est partagée quant à l'efficacité de la formule hybride, le recours à cette formule dépend de l'aisance des présentateurs. La qualité du son est à travailler pour rendre la formule en visioconférence plus efficace.

4.5 Journées cliniques : suivi des activités en cours.

- Madame Saida a discuté avec madame Kucharski concernant la planification des journées. Il a été convenu de reproduire le calendrier en terme de dates pour l'année suivante. Pour le moment 4 formateurs ont confirmé leur intérêt, soit pour les journées du 25 février, du 8 avril et du 27 mai. Le 10 septembre, il s'agirait d'une journée tenue par monsieur André Renaud. Les responsables sont en attente de la demande d'accréditation de monsieur Scarfone à l'OPQ, un suivi est à effectuer auprès de l'ordre. Cet enjeu de la possibilité d'accréditer une formation par un présentateur à la retraite est à clarifier pour monsieur Renaud. Pour la journée du 19 novembre, monsieur François Daoust ou monsieur Roussillon ont été ciblés. Madame Saida a écrit à monsieur Roussillon et n'a pas encore eu de réponse. Le 28 janvier il y aura une journée tenue par madame Cozandy. Pour le 25 février, monsieur Arpin devait envoyer un résumé de la journée pour le mois de



janvier. Madame Kucharski a contacté madame Suzanne Bouchard pour vérifier son intérêt à présenter. Madame Nora Dembery aurait également été ciblé comme une présentatrice potentielle. Il resterait le 10 septembre et 19 novembre à confirmer.

- Monsieur Cardinal propose sa disponibilité pour appuyer les relances auprès des formateurs.
- Le processus d'accréditation à l'OPQ consiste en beaucoup de travail. Il est discuté que les formateurs qui veulent s'occuper de leur accréditation, se verrait offrir 300\$. Actuellement, monsieur Francisco effectue ses propres démarches. Pour certains présentateurs, le fait de faire leur démarche est un aspect qui les repousse. L'APPQ assumerait le montant de l'accréditation. La consigne serait d'emblée que les formateurs s'occupent de leur propre accréditation. La sélection des formateurs pourraient se faire selon ce critère. Lorsqu'il est possible, il serait privilégié que les formateurs effectuent leur propre démarche.

4.6 Samedi de la psychothérapie : suivi des activités en cours.

- 2 demi-journée sont prévues en juin. Il s'agit d'une activité à privilégier pour les membres en formation. Madame Roberge préférerait effectuer une présentation en demi-journée.
- En décembre 2022, il s'agira d'une présentation offerte par monsieur Pierre Joly portant sur le groupe.

4.7 Comité d'admission : suivi de la publicité pour le journal de l'Ordre des psychologues du Québec

- La publicité est envoyée, elle apparaîtra en mars prochain dans le format papier du journal de l'OPQ.
- Une réflexion est effectuée quant à la possibilité d'aller chercher un plus grand bassin dans la publicité.

4.7 Médiathèque et bibliothèque : suivi des activités en cours.

- Monsieur Cardinal a trouvé une firme pour améliorer la qualité des DVD. Il y a environ 50 heures d'écoute de DVD. Un projet avait été évoqué pour transférer le contenu des DVD sur clé USB. Il y a plus d'une dizaine de Roussillon, un de Mc Dougall, un de Laplanche, un d'Anzieu et un d'André Lussier. Monsieur Cardinal va effectuer un retour au CE sur le devis qu'il recevra afin que des discussions s'engagent sur le prix. Monsieur Cardinal rappelle que la qualité des enregistrements est médiocre, de telle sorte que la publication de ce contenu est à réfléchir.
- Madame Labbé fait un suivi sur la liste des livres dont elle veut faire le don.

5. Suivi de la trésorerie

5.1 État de la trésorerie au 21 janvier 2022

- Dans le compte Paypal : 713.97 \$
- Dans le compte épargne le montant s'élève à 23 023.39\$ et dans le compte avec opérations il est de 4113.15\$ pour un total de 27 136.54 \$.
- Les dépenses qui s'en viennent sont le loyer, l'internet et le téléphone. Les dépenses courantes sont au montant de 1458.97\$.
- Concernant les factures pour les activités des Séminaires et des Journées cliniques, une seule facture a été reçue à ce jour.
- En moyenne un montant de 2000\$ est alloué pour les formations.



- Les relances ont été effectuées pour le paiement des 2^e versements pour les Séminaires. Il semblerait qu'auparavant, le responsable attitré rappelait le paiement du 2^e versement. Un décalage est observé lorsque les paiements sont effectués par chèque. C'est pour cette raison que l'envoi des reçus est plus long.
- Madame Labbé est à éplucher les factures et les récupérer afin de mettre à jour ce dossier en prévision du rapport d'impôt. La partie de juin à décembre est en révision actuellement.
- Un ménage sera à effectuer dans Event espresso. Un arrimage sera effectué avec madame Bédard pour faciliter le travail.
- Une proposition a été formulée pour l'embauche d'une firme comptable pour supporter le travail de madame Labbé.

5.2 Suivi de la demande de dérogation du paiement des taxes municipales

- Monsieur Cardinal partage sur les démarches qu'il a dû effectuer à la dernière minute. Il manquait une page à un document datant 1985, une attestation certifiée a été envoyée à temps. Ces démarches, si acceptées, sont effectives pour une période de 10 ans.

5.3 Soumission d'une firme comptable

- Une firme comptable a été trouvée par madame Labbé et une par monsieur Cardinal. L'objectif serait d'accompagner la trésorière pour le ramassage des données pour le rapport d'impôts. Celle trouvée par monsieur Cardinal chargeait 5000 \$. Cinq autres firmes ont été contactées et aucune ne voulaient s'occuper de faire des impôts pour un organisme à but non lucratif.
- Présentation de la soumission de la firme comptable trouvée par madame Labbé. Le prix est moins élevé que ce que l'APPQ avait payé l'an dernier.
- Monsieur Cardinal formule la proposition suivante :

Attendu que le comité exécutif est redevable auprès de l'AGA de la qualité des informations financières de l'APPQ;

Attendu que le comité exécutif est responsable de l'état des avoirs financiers de l'Association ;

Attendu que le comité exécutif, par le biais de son président et sa trésorière, on fait une recherche diligente pour trouver une firme comptable ;

Attendu qu'à ce jour, seule la firme comptable Groupe RDL de Trois-Rivières a soumis une proposition qui répond à la capacité financière de l'APPQ;

Il est résolu d'accepter ladite proposition au montant de 2931,86 \$ pour l'année fiscale 2021-2022.

Monsieur Cardinal PROPOSE l'adoption de la résolution du comité exécutif du 31-01-2022. Monsieur Clayden SECONDE. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Varia.

6.1

- Aucun.

7. Date et heure de la prochaine séance



Association des
psychothérapeutes psychanalytiques
du Québec

-
- La prochaine réunion aura lieu le 28 février 2022 à 19h00.

8. Clôture de la séance.

La séance prend fin à 21h00.

Procès-verbal rédigé par Lysianne Touchette
Secrétaire au comité exécutif